

# Mairie de Lamontélarie

81260 LAMONTELARIE  
Tél : 05.63.74.01.92 Fax : 05.63.74.01.54  
[mairie.lamontelarie@orange.fr](mailto:mairie.lamontelarie@orange.fr)

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 février 2016

### Présents :

- M. Pierre ESCANDE
- M. Philippe BAUDIERE
- Mme. Chantal GUILLOT
- Mme. Julie COUGET
- M. Olivier PHALIPPOU

La séance est ouverte sous la présidence de M. le maire à 15H00.  
Mme. Fanny SOLANS a donné procuration à M. Philippe BAUDIERE.  
Mme. Eliane GERSTENMAIER a donné procuration à Chantal GUILLOT  
Mme. Julie COUGET est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire demande à l'assemblée de modifier l'ordre du jour afin d'y ajouter une délibération concernant le prix de vente du bois de chauffage laissé sur place par l'entrepreneur après une vente. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette modification.

### I. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 26 novembre 2015.

Une erreur matérielle a été constatée sur le précédent compte rendu. Il fallait lire au point IV concernant la vente d'une parcelle de terrain communal, et ceci en cohérence avec la délibération correspondante :

Vote : 6 votants Abs : 0 Pour : 6 Contre : 0

En l'absence d'autre remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### II. Approbation des comptes de gestion Commune, Eau/Assainissement 2015.

#### COMMUNE.

RECETTES	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Prévisions budgétaires totales	161 337.00	206 176.00	367 513.00
Titres de recettes émis	43 086.00	128 760.53	171 846.53
Réduction de titres	0.00	0.00	0.00
Recettes nettes	43 086.00	128 760.53	171 846.53

<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	161 337.00	206 176.00	367 513.00
Mandats émis	71 689.05	108 049.72	179 738.77
Annulations de mandats	0.00	0.00	0.00
Dépenses nettes	84 216.25	106 065.49	190 281.74

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
<b>Excédent</b>		<b>20 710.81</b>	
<b>Déficit</b>	<b>28 603.05</b>		<b>7 892.24</b>

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL</b>
Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2014	-12 136.42	94 928.47	82 792.05
Part à affectée à l'investissement : exercice 2015	0.00	17 219.42	17 219.42
Résultat de l'exercice 2015	-28 603.05	20 710.81	-7 892.24
Résultat de clôture de l'exercice 2015	-40 739.47	98 419.86	57 680.39

#### **EAU/ASSAINISSEMENT.**

<b>RECETTES</b>	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL DES SECTIONS</b>
Prévisions budgétaires totales	116 747.00	15 563.00	132 310.00
Titres de recettes émis	7 283.05	10 658.65	17 941.70
Réduction de titres	0.00	0.00	0.00
Recettes nettes	7 283.05	10 658.65	17 941.70

<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales	116 747.00	15 563.00	132 310.00
Mandats émis	8 219.49	10 723.96	18 943.45
Annulations de mandats	0.00	0.00	0.00
Dépenses nettes	8 219.49	10 723.96	18 943.45

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
<b>Excédent</b>			
<b>Déficit</b>	<b>936.44</b>	<b>65.31</b>	<b>1 001.75</b>

<b>EAU</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>TOTAL</b>
Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2014	40 157.39	5 356.76	<b>45 514.15</b>
Part à affectée à l'investissement : exercice 2015	0.00	0.00	<b>0.00</b>
Résultat de l'exercice 2015	-936.44	-65.31	<b>1 001.75</b>
Résultat de clôture de l'exercice 2015	39 220.95	5 291.45	<b>44 512.40</b>

Résultats qui seront repris au budget 2016.

Vote : 7 votants    Abs : 0    Pour : 7    Contre : 0

### **III. Vote Compte Administratif Commune, Eau/Assainissement 2015.**

Sous la présidence de M. Philippe BAUDIERE, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2014 qui s'établit ainsi :

#### **COMMUNE**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Mandats émis	108 049.72	71 689.05	179 738.77
Titres émis	128 760.53	43 086.00	171 846.53
Résultat de l'exercice	20 710.81	-28 603.05	-7 892.24
Résultat reporté	77 709.05	-12 136.42	65 572.63
<b>Résultat de clôture hors restes à réaliser</b>	<b>98 419.86</b>	<b>-40 739.42</b>	<b>57 680.39</b>
Restes à réaliser dépenses		53 398.00	53 398.00
Restes à réaliser recettes		42 958.00	42 958.00
<b>Solde restes à réaliser</b>		<b>-10 440.00</b>	<b>-10 440.00</b>
<b>Besoin de financement</b>		<b>51 179.47</b>	<b>51 179.47</b>

Hors de la présence de M. ESCANDE Pierre, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2015.

Vote : 6 votants    Abs : 0    Pour : 6    Contre : 0

### **IV. Vote Compte Administratif Eau et Assainissement 2015**

Sous la présidence de M. Philippe BAUDIERE, le Conseil Municipal examine le compte administratif du service Eau et Assainissement 2014 qui s'établit ainsi :

#### **EAU/ASSAINISSEMENT**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Mandats émis	10 723.96	8 219.49	18 943.45
Titres émis	10 658.65	7283.05	17 941.70
Résultat de l'exercice	-65.31	-936.44	-1 001.75
Résultat reporté	5 356.76	40 157.39	45 514.15
<b>Résultat de clôture hors restes à réaliser</b>	<b>5 291.45</b>	<b>39 220.95</b>	<b>44 512.40</b>
Restes à réaliser dépenses		2 447.00	2 447.00
Restes à réaliser recettes		5 298.00	5 298.00
<b>Solde restes à réaliser</b>		<b>2 851.00</b>	<b>2 851.00</b>
<b>Besoin de financement</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

Hors la présence de M. ESCANDE Pierre, Maire, le Conseil Municipal approuve le compte administratif du service Eau et Assainissement 2014.

Vote : 6 votants    Abs : 0    Pour : 6    Contre : 0

#### **V. Demande Fonds de concours CCMHL Travaux Voirie programmation 2015.**

Suite à la programmation de travaux de voirie 2015 sur la voie communale de Fréjerau, sur le hameau de Rouquié, le chemin du Fourmental et de la Sagnotte, il est proposé à l'assemblée de solliciter une subvention auprès de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc au titre du Fonds de Concours Communautaire suivant le plan de financement ci-après :

Pour un coût prévisionnel TTC de	23 220.48 € TTC
Subvention Conseil Départemental	6 772.50
<b>Fonds de concours communautaire</b>	<b>6 288.95</b>
Autofinancement communal	6 288.95
TVA	3 870.08

Vote : 7 votants    Abs : 0    Pour : 7    Contre : 0

#### **VI. Demande de subvention au titre des Amendes de Police rénovation Pont du Falcou.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune peut bénéficier d'une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police pour la rénovation du pont du Falcou suite aux inondations. Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 17 122.50 € HT pour la partie concernant la moitié de ce pont appartenant à la commune de Lamontélarié. Il demande à l'assemblée de l'autoriser à solliciter la subvention auprès du Conseil Départemental en vue de la réalisation des travaux.

Vote : 7 votants    Abs : 0    Pour : 7    Contre : 0

#### **VII. Modification prix de vente bois après coupe secteur Puech Vert/Vialanove.**

Suite aux frais engagés par la commune afin de remonter le bois sur la piste et à la quantité de celui-ci, il est décidé de modifier le prix et de le fixer à 15€ le stère.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer à ce sujet.

Vote : 7 votants    Abs : 0    Pour : 7    Contre : 0

#### **VIII. Information Location terrain communal.**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur DUVERNEY nous a fait parvenir une lettre de résiliation de bail concernant un terrain cadastré section AC n°90, d'une superficie de 41 475 m<sup>2</sup> appartenant à la commune, et dont l'adresse est « La Combe du Court ». Ce terrain qui se situe en zone agricole a été proposé à la location aux deux agriculteurs de notre commune. Seul Monsieur Didier GRANIER s'est dit intéressé. Les services de la Mairie vont donc préparer un bail afin qu'il puisse l'exploiter au plus tôt.

## **IX. Protocole Participation citoyenne.**

Un courrier émanant de la Préfecture soumet à la commune la possibilité de valider un protocole de « mise en œuvre de multiples actions générées entre voisins pour se garantir mutuellement contre la délinquance d'appropriation ». Après un long débat, le Conseil municipal considère qu'il n'y a pas lieu de s'inscrire dans ce dispositif.

## **X. Adhésion de la Commune au service Conseil en énergie partagé.**

Ce service proposé par Le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc prévoit d'apporter une expertise technique mutualisée sur l'énergie au sein du patrimoine public. Son principe est de partager sur un ensemble de communes les compétences en énergie d'un thermicien spécialisé. L'objectif est bien sûr les économies d'énergie et la baisse des factures. Un forfait de 0.75€ par an et par habitant nous est demandé. Les membres du Conseil municipal décident de ne pas adhérer pour l'instant à cette convention.

## **XI. Questions diverses.**

- ✚ Suite à la réfection des voies communales de Jordane, Fréjerou et du Saut de Lègue, le Conseil municipal estime nécessaire de faire passer un « lamier » afin d'élaguer les arbres qui les surplombent, ceci afin de préserver le revêtement des intempéries et de permettre au camion des ordures ménagères de pouvoir les emprunter sans toucher les branches avec la cabine. Pour se faire, l'entreprise CHAZOTTE nous a établi un devis.
- ✚ Un inventaire des panneaux de signalisation des hameaux va être fait afin de les commander avant l'été. Des panneaux de chantier et de signalisation de dangers potentiels feront également partie de cette commande.
- ✚ Les services de la Préfecture ont dernièrement contacté la Mairie pour l'alerter sur les débordements du cours d'eau Rieupeyroux traversant la commune de Lamontéliarié. Un délai de trois mois a été laissé aux services de la Mairie pour envoyer un dossier de fiches « pédag'EAU » et faire un rappel à la loi aux propriétaires riverains de ce cours d'eau, ceci dans une démarche de sensibilisation et d'information réglementaire. La Mairie devra également informer ces services de l'état d'avancement des travaux demandés, sachant qu'un entretien régulier des cours d'eau est nécessaire pour permettre l'écoulement naturel des eaux et contribuer à son bon fonctionnement hydraulique et écologique.

L'ordre du jour étant épuisé et sans aucune autre question, la séance est levée à 18H30.

Le Maire  
Pierre ESCANDE